



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tourisme et loisirs

Question écrite n° 31510

Texte de la question

M. Georges Colombier attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les vives inquiétudes qui lui ont été exprimées par les associations membres de l'UNAHL ; celles-ci observent, à la veille des départs en vacances, un très net recul de la participation des collectivités territoriales au fonds d'aide individualisée. Elle a encouragé ce dispositif, destiné à compenser le surcoût des loisirs des personnes handicapées, lors d'une précédente réponse à une question écrite. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour assurer le développement du FAI et permettre aux enfants handicapés, notamment, de bénéficier de vacances à un prix abordable pour leurs parents.

Données clés

Auteur : [M. Georges Colombier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31510

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 1999, page 3568